

2^e édition du
**COLLOQUE INTERNATIONAL DU CENTRE D'ARBITRAGE DU
GICAM**

29-30 octobre 2008

Immeuble siège du GICAM

**L'arbitrage, une justice légitime et
efficace au service de l'entreprise**

PROJET DE PROGRAMME

29.10.08: L'ARBITRAGE, UNE JUSTICE LEGITIME

8H00-9H00 : Inscription et ouverture

9H-12H30: *Légitimité légale et institutionnelle de l'arbitrage*

Intervenants: Pr. François ANOUKAHA, *Universitaire, arbitre CAG* ; Jean-Claude AWANA, *magistrat, arbitre CAG*

Modérateur: Pr. Paul-Gérard POUGOUE, *membre du Comité permanent CAG*

- 9H-10H30 : Présentation de l'acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage

Débats

10H30-11H00 : Pause café – photo de famille

- 11H-12H30: Collaboration entre arbitrage et ordre juridictionnel étatique ou communautaire

Débats

12H30-14H00 : Déjeuner sur place

14H00-17H00: *Légitimité conventionnelle de l'arbitrage*

Intervenants: Pr. Jean-Marie TCHAKOUA, *Universitaire* ; Marie Louise ABOMO, *Magistrat, arbitre CAG*

- 14H00-15H30: Le caractère conventionnel du principe du recours à l'arbitrage: retour sur les conventions d'arbitrage

Débats

15H30-15H45 : Pause café

- 15H45-17H00: La nature conventionnelle de la procédure arbitrale:
 - acte de mission
 - choix des arbitres
 - choix de la loi applicable (au fond et à la procédure)
 - possibilité de l'amicable composition

Débats et fin de la 1^{ère} journée

8H-12H30: Efficacité tenant aux valeurs de l'arbitrage et à la qualité de sa procédure

Intervenants: DIALLO Hussein, *SG Centre d'Arbitrage de Dakar* ; Martin NJANGA NJOH, *arbitre CAG*

Modérateur: Olivier BEHLE, *membre du Comité permanent CAG*

- 8H-10H00 : Les valeurs cardinales de l'arbitrage : présentation des différentes valeurs, assortie de leur signification pratique et de leur incidence sur l'efficacité de l'arbitrage

Débats

10H00 - 10H30 : Pause café

- 10H30-12H30 : Les pouvoirs des arbitres et des organes de supervision de la procédure, véritables garde-fous contre les manœuvres dilatoires

Débats

12H30-14H00 : Déjeuner sur place

14H00-17H00 : Efficacité fondée sur la force exécutoire des sentences

Intervenants: Jean Claude BONZI, *Magistrat Burkinabe* ; Sadjou OUSMANOU, *Consultant CAG*

Modérateur: Me Marie-Andrée NGWE , *Avocat, membre du Comité permanent CAG*

- 14H00-14H45: Le caractère exceptionnel des recours contre la sentence arbitrale
- 14H45 – 15H30: La possibilité de transformer la sentence en *titre exécutoire*

Débats

- 15H30 – 16H45: **Bonus:** L'arbitrage CAG : une procédure et des pratiques conformes aux critères d'un arbitrage efficace
- 15H45-16H30: Clôture du colloque.

Clôture: GICAM